

25<sup>c</sup>.

# Journal du Lot

25<sup>c</sup>.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

### Abonnements

LOT et Départements limitrophes	3 mois	6 mois	1 an
Autres départements	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 31

COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance  
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

### Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

### Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 70
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	1 fr. 70
RECLAMES 3 <sup>e</sup> page	2 fr. 75
» 2 <sup>e</sup> page	4 fr. 50

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## LES ÉVÉNEMENTS

**L'Allemagne se prépare à profiter des divisions causées en Europe par le conflit éthiopien et si l'on n'y met pas fin bientôt, on verra ce qui arrivera... quand ce sera arrivé !**

Devant l'énigme allemande les curiosités s'irritent. On s'essaye de toutes parts à la percer.

Que médite le Reich ?... Pour l'instant, il tient des propos pacifiques. Donc, méfiance ! C'est qu'il doit se préparer à quelque grande offensive diplomatique. Elle suivra probablement la fin de la guerre éthiopienne et s'orientera suivant les voies nouvelles que la liquidation de cette aventure aura ouvertes dans la géographie politique de l'Europe. On prévoit sans doute à Berlin qu'il y aura des changements dans la position et le classement des pays et l'on se dispose à en profiter...

On nous assure que, quand il parle de paix, le Reich pense à la guerre. Il est possible de discuter sur ses intentions. Mais ce qu'il fait, on le voit. Il n'y a pas moyen de s'y tromper. Il s'arme terriblement. Il se forge une armure de guerre aussi forte que possible et il s'équipe en vue d'un grand conflit. Pour s'illusionner là-dessus, il faudrait se crever volontairement les yeux. La seule question est de savoir s'il est résolu à faire la guerre qu'il est en train de préparer !

Des observateurs attentifs ont suivi de près le déroulement des faits et certains d'entre eux nous font part du résultat de leurs vérifications. Nous allons en rapporter quelques-unes qui nous semblent assez peu communes et qui nous paraissent particulièrement suggestives.

Depuis des mois et des mois règne en Allemagne une grande disette. A première vue cela semble la conséquence naturelle de sa pauvreté. Il est connu que les dirigeants du Reich ont réduit au minimum les importations de vivres en raison de leur manque de devises. D'où cette première remarque que toutes les ressources dont ils disposent ils les emploient aux achats de matières premières nécessaires aux fabrications de guerre. On achète d'abord ce qui sert à manger, ensuite ce qui sert à s'y soumettre...

Mais cela n'explique pas tout. Il y a des phénomènes étranges dont il faut rechercher les causes ailleurs que dans ces observations superficielles.

Ainsi la viande de bœuf est de plus en plus rare dans le commerce d'alimentation. Il s'en trouve de moins en moins chez les bouchers, ce qui est d'autant plus étonnant que le nombre des bêtes abattues est de plus en plus grand : en 1933, il était de 3.408.000 ; en 1934, de 3.861.000 et en 1935, il est monté à 3.983.000. Ainsi plus on abat de bœufs, moins on en vend aux consommateurs.

Même phénomène extraordinaire pour le beurre et le lait que les acheteurs ont la plus grande peine à se procurer, alors que la production laitière a passé de 20 millions en 1930 à plus de 23 millions en 1935. — Pour la viande et la graisse de porc, c'est exactement la même chose. La disette en est presque totale chez les marchands, alors que les statistiques officielles montrent que l'approvisionnement total de l'Allemagne en ces matières est très sensiblement le même en 1935 que les années précédentes...

Vous devinez sans qu'il soit besoin d'insister ce qu'il faut déduire de ces simples et éloquentes constatations. Toute cette énorme quantité de matières alimentaires qui ne va pas aux consommateurs que peut-elle bien devenir ?

Tout se passe, comme si le gouvernement du Reich l'employait à faire des réserves, à se constituer des stocks aussi considérables que possibles, de même qu'il constitue des réserves de munitions et pousse au maximum ses fabrications d'essence, de textiles artificiels, etc. pour se libérer des importations étrangères. Et si ce n'est pas en prévision d'une guerre, alors à quoi cela pourrait-il bien servir ?

Voilà ce qu'ont observé les économistes. Voici maintenant l'observation officielle faite par un homme politique.

L'autre jour, M. Molotov, qui est en Russie quelque chose comme le président du Conseil des ministres, faisait devant ses collègues des déclarations qui ont été publiées. Après avoir affirmé le désir du gouvernement soviétique de vivre en paix avec Berlin et ajouté que Berlin ne répond jamais à ses avances, il citait le passage de « Mein Kampf » où Hitler proclame son projet d'expansion vers l'Est. Puis il disait :

« Qui ne sait que l'Allemagne se prépare à agir dans des temps prochains et que son gouvernement a transformé ce pays en un camp retranché ? »

A cette accusation publique et officielle de préparer une guerre prochaine contre la Russie, l'Allemagne n'a pas répondu. Elle l'a laissé passer sans mot dire. Poursuivant son exposé, M. Molotov a parlé ensuite de l'attitude du Japon qui n'a pas voulu signer un pacte de non-agression avec la Russie et il a laissé entendre qu'il croit à un accord germano-japonais dont la presse russe dénonce publiquement l'existence.

Ces quelques traits suffisent pour avoir une vue d'ensemble de la situation et pour faire apparaître combien il est urgent de mettre fin à cette aventure éthiopienne qui favorise si dangereusement les visées allemandes et donne à Hitler son maximum de chances.

Seul, un bloc solide de l'Angleterre, de la France et de l'Italie peut faire barrage et préserver le monde de la catastrophe qui se prépare dans l'ombre et que l'on sent venir. Tous les efforts des vrais amis de la paix doivent tendre à le reconstituer le plus vite possible car il importe de se presser si l'on veut arriver avant que l'Allemagne se croit prête à tenter son coup et donne le signal.

Emile LAPORTE.

### UN PETIT MOT D'ECRIT.

## Divergences de vues

Ce matin-là, dès mon réveil, je déplorai un journal et je lus, en première page, un bel article de X... qui disait en substance :

« Comme on exagère avec les jeunes martyrs ! Dans nul pays, plus que la France, on aime l'enfant, on le chérit, on lui passe tout. Et ce n'est pas parce qu'on aura fessé l'un d'eux qu'il faut amener l'opinion. »

Rassérénée par l'idée qu'il n'y a que de bons parents, je passai à la deuxième page et je lus sous une autre signature également célèbre :

« Le nombre des enfants martyrs augmente chaque jour. Il est indispensable que l'opinion se soulève et que la justice mette fin à de telles iniquités. »

Sur ce, je pris un second journal. Cette fois, en première page, un de mes éminents confrères évoquait une cérémonie donnée à la mémoire d'un grand homme récemment décédé.

« Quel dommage — disait-il — que cette manifestation ait été si contrariée ! re à ce qu'il eût aimé. Lui, si simple, aurait détesté ce faste, ces discours de convention, ces apprêts... »

Mais, à la troisième page, d'un des plus vieux amis du maître :

« Cérémonie admirable par son étonnante simplicité, digne en tous points de celui dont elle célébrait la mémoire... »

Et, après ces lectures contradictoires, je me pose la question et la pose à ceux qui, plus qualifiés que moi, ont le droit de parler :

Ces divergences de vues dans un journal ne sont-elles pas regrettables ? Qu'est-il, au fond, ce journal, pour le lecteur ? Une sorte d'arbitre qui non seulement s'en tient à une directive, des idées s'en tenant et non se contrariant, qu'il s'agisse de savoir — ce qui, en définitive, a peu d'importance — si un mort eût été satisfait de son enterrement, ou — ce qui est plus grave — si la France est en passe de devenir une monarchie.

Certains affirmeront qu'un journal est, à tout prendre, une tribune libre d'opinions diverses.

D'autres, au contraire — et je crois que j'inclinerais vers ces derniers — estimeront que c'est au rédacteur en chef à choisir entre les théories opposées de ses collaborateurs et qu'ainsi, seulement, il peut assurer la force et l'harmonie de l'organe dont il assume la responsabilité.

Marthe LACTOCH.

## Informations

### Conseil des ministres

Le Conseil des ministres s'est réuni mardi matin, à l'Elysée. Il s'est occupé des prochaines élections législatives, mais il a décidé qu'un nouveau Conseil en fixera la date, les 22 et 24 mars. L'expiration des pouvoirs de la Chambre actuelle aura lieu le 20 avril, afin que la nouvelle Chambre puisse entrer en fonctions le 21 avril.

Un projet de loi sera déposé sur le bureau de la Chambre prévoyant des subventions destinées à la réparation des dommages causés par les inondations.

### Au Sénat

La séance de rentrée du Sénat a eu lieu mardi sous la présidence de M. Damecour, sénateur de la Manche, âgé de 89 ans, doyen d'âge. M. Damecour prononce le discours d'usage qui est très applaudi.

### A la Chambre

La séance de la Chambre s'est ouverte mardi, à 15 h. 30, sous la présidence de M. Le Corbeiller, doyen d'âge, qui prononce le discours d'usage. Il est très applaudi.

La Chambre procède à l'élection du bureau : M. Bouisson est réélu président par 319 voix. MM. Yvon Delbos, par 396 voix ; Moncelle, par 394 ; Dechaumard, par 369 ; Braecke, par 361 ; Soulier, par 324 ; Henri Paté, par 315 sont réélus vice-présidents.

Sont élus secrétaires : MM. Corsin, Brémont, Marsaix, Forcinel, Bouisson, Fourés, Martel, Desprez-Polier, Guérin, Guy Menant, Jean Zay, Chaussey.

MM. Cazals, Tranchard, Barthe sont réélus questeurs.

### La situation financière

M. Marcel Régnier, ministre des finances, a rendu compte au conseil de la situation financière et des heureux résultats du vote du budget par le Parlement avant le 1<sup>er</sup> janvier 1936.

Dans son exposé, M. Marcel Régnier n'a pas manqué de souligner à ses collègues les symptômes de reprise économique qui sont notamment indiqués par les agences provinciales de la Banque de France.

### Pas d'emprunt prochain

Après le conseil des ministres, M. Paganon, ministre de l'Intérieur, a démenti le bruit qui courait de la possibilité d'un emprunt prochain.

### Assistance militaire franco-anglaise

Parlant de l'accord qui serait intervenu entre les états-majors français et anglais sur les mesures à prendre dans le cas où la flotte britannique serait attaquée dans le bassin méditerranéen, le rédacteur diplomatique du « Daily Telegraph » croit pouvoir affirmer qu'en ce qui concerne la coopération navale entre les deux pays, l'Angleterre obtiendrait le droit d'utiliser les bases navales françaises, ainsi que les docks et ateliers de réparations.

En ce qui concerne la coopération aérienne, les deux états-majors seraient tombés d'accord sur la mise à la disposition de la Grande-Bretagne des services de signalisation de l'aviation française, afin d'annoncer automatiquement au ministre britannique de l'air à Londres que des avions ennemis survolent le territoire français en direction des côtes britanniques.

### Le conflit italo-éthiopien

Selon des informations reçues mardi matin de Djidjiga, les avant-postes italiens et éthiopiens sont actuellement aux prises entre Oual-Oual et Gerlottgubi.

Dans le secteur de Dolo, point extrême sud-éthiopien, les guerriers éthiopiens auraient réussi à arrêter l'avance italienne après plusieurs combats sanglants.

Le pas Desta aurait, en effet, envoyé au nord-ouest de Dolo une petite armée composée d'environ 10.000 hommes équipés de mitrailleuses et de fusils modernes.

### Prochaines opérations éthiopiennes

Les opérations de grande envergure annoncées comme imminentes sur le front du Tigré, semblent confirmer le bruit, tout à fait officieux d'ailleurs, que l'attaque éthiopienne est prête à se déclencher, à moins qu'elle ne le soit déjà. Mais, de toute façon, on est sans nouvelles officielles à ce sujet.

L'objectif des Ethiopiens serait évidemment Maccéal.

### Les événements de Chine

Les consuls ont conseillé à leurs nationaux de rester à l'intérieur des concessions anglo-françaises après 20 heures, afin d'éviter que des incidents ne se produisent dans le quartier indigène, où la loi martiale a été proclamée dans la soirée de lundi, à la suite d'une échauffourée entre étudiants, au cours de laquelle de nombreuses personnes ont été blessées.

### A la Conférence navale

La délégation japonaise a définitivement décidé de se retirer de la Conférence navale.

Ce retrait deviendra effectif au cours de la réunion de mercredi, où la délégation japonaise le notifiera officiellement et en donnera les raisons.

Il y a tout lieu de présumer que les négociations se poursuivront entre les quatre autres puissances représentées à la Conférence.

### EN PEU DE MOTS...

— L'aviateur américain Howard Hughes a réussi un vol Los Angeles (Pacifique)-Newark (Atlantique) en 9 heures 27 minutes 10 secondes. L'ancien record appartenait à Roscoe Turner avec 10 heures 2 minutes 51 secondes.

— La doyenne des Parisiennes, Mme Aufand, âgée de 104 ans, vient d'être fêtée dans le 14<sup>e</sup> arrondissement.

— Le prochain banquet annuel du Comité républicain du commerce, de l'industrie et de l'agriculture aura lieu le mercredi 22 janvier, à 19 h. 30, au Palais de la Mutualité, rue St-Victor, sous la présidence de MM. Herriot et Flandin, ministres d'Etat.

— Deux avions militaires britanniques ont repéré l'aviateur piloté par l'Ecosais Siven. L'avion est englouti en mer, à une vingtaine de mètres de profondeur, près de Georgetown.

— L'« Officiel » publie, mercredi, le texte de la loi tendant à interdire à quiconque de se prévaloir dans un but de réclame financière du titre d'ancien fonctionnaire ou de distinction honorifique.

— Encore une ! Le Crédit régional de Lorraine a déposé son bilan, mais le passif n'est pas encore connu.

## NOS ÉCHOS

### Méprise.

Aux derniers concours internationaux de saut en ski, qui eurent lieu pendant les fêtes de Noël, à Chamonix, un prix d'amateur fut gagné par une jeune sportive anglaise qui vit en France depuis une dizaine d'années, mais ignore encore certaines finesses de notre langue. Comme elle avait fait une exhibition très courageuse, un des assistants la félicita d'avoir « le cœur si bien attaché ». On la vit rougir, se troubler, puis finalement avouer innocemment, tendant la main vers un des skieurs :

— Pourquoi lui avez-vous conté notre aventure ?

### Histoire juive.

Issac a obtenu du Conseil municipal de ce petit faubourg de Jérusalem que le prix du billet de tramway pour aller à la ville fut abaissé de dix sous à cinq. Et voici qu'il reçoit, au lieu des compliments qu'il attendait, les récriminations de tous ses voisins :

— Mais, s'étonne-t-il, je ne comprends pas vos plaintes. Quelle mauvaise affaire vous ai-je fait faire ?

— Tiens ! répond Samuel, maintenant, il faudra aller à pied quatre fois à la ville au lieu de deux fois pour économiser un franc !

### Aimable invitation.

A un examen de baccalauréat, un candidat intimidé par la rudesse et le peu d'amabilité d'un examinateur se mit à balbutier à la première question.

L'examineur, de plus en plus brutal, appelle un huissier et lui dit :

— Apportez donc une botte de foin à Monsieur ; ce sera pour son déjeuner.

L'insolence même du propos galvanisa aussitôt le candidat qui, reprenant ses esprits, dit à l'huissier :

— Apportez-en deux : M. le professeur déjeunera avec moi !

### Atmosphère.

Sur la piste de « luge », d'une de nos plus célèbres stations, une jeune femme descend à soixante à l'heure, à plat ventre, les pieds en l'air, le nez au vent. Elle est un peu crispée, mais radieuse.

Alors, en bas, son mari :

— Dire qu'à Paris elle tremble des quatre membres dans un taxi !

### Sport et Sénat.

On disait devant Jean Giraudoux :

— La seule fois que nos sénateurs se soient occupés du sport, ce fut pour prendre ce fameux décret : « Les autobus, les voitures, les chevaux doivent marcher au pas autour du Sénat. »

### Pardon !

L'excellent peintre Gilbert Bellan, retour de voyage, montre ses dernières études à quelques amis. L'un d'eux questionne :

— Des fusains ?

— Des chènes ! corrige l'artiste.

LE LISEUR.

## UN PLAIDOYER EN FAVEUR DE LA « MADONE DE L'ARSENIC », Mme LAFARGE

Samedi, au Cercle toulousain de la Ligue de l'Enseignement, « Minerva » et devant une élite d'érudits et de lettrés, qui avaient envahi le spacieux amphithéâtre de l'ancienne Faculté des Lettres, M. le Premier Président honoraire, Henri Ramet, donnait une conférence sur un sujet particulièrement épineux puisqu'il plaça la réhabilitation morale, tout au moins, de Mme Lafarge, « La Madone de l'Arsenic », cause jadis célèbre et dont un siècle n'est pas parvenu à éteindre les passions partisanes...

M. le Premier Président Ramet est si avantageusement connu en Quercy comme en Limousin et à Toulouse qu'il est superflu d'évoquer ici sa souillante bonhomie qui, tout en nous révélant un cœur vraiment humain, nous charme par sa vaste érudition. Personne ne pouvait être surpris de voir un grand magistrat, mettre son éloquence et sa science juridique au service de la plus minutieuse argumentation tendant à réviser un procès dont le drame poignant émeut encore tous les assoiffés de justice.

Sevons lui donc reconnaissants d'avoir utilisé ses rares loisirs pour se rendre à Tulle, à Uzerche, à Limoges, et y recueillir des précisions, dépouiller des dossiers en appliquant à cet examen l'esprit critique le plus objectif.

Si la condamnation de Mme Lafarge trouva à l'époque, enthousiaste audience dans les préjugés d'une bourgeoisie rurale, il faut reconnaître que les libéraux et les démocrates restèrent perplexes et considérèrent, ni plus ni moins, le verdict du jury corrézien comme une erreur judiciaire ?

Et M. le Premier, nous fait remarquer, en passant, que si l'erreur de l'affaire Dreyfus a été rectifiée par la justice, la condamnation de Marie Lafarge n'a jamais été révisée.

C'est d'ailleurs pourquoi le distingué magistrat conquit visiblement l'attention de son auditoire en apportant la sévère réfutation des si florissantes preuves qui entraînaient une condamnation aux travaux forcés à perpétuité.

Ce n'est pas dans un bref compte-rendu que l'on peut résumer une si brillante argumentation et nous devons borner notre ambition à en condenser la synthèse :

Et tout d'abord, la psychologie de Phénoïne. Vers 1840, à l'époque de l'épanouissement du romantisme, Marie Cappellet se révèle une intellectuelle à tendances byroniennes. Doit-on avec Marcelle Tinayre la comparer à Mme Bovary ? Pas le moins du monde.

Emma fut une sensuelle, gavée d'une littérature de chef-lieu de canton. Marie Cappellet fut d'une essence autrement raffinée par ses origines quasi-princières, par son éducation parisienne au contact de la cour de Louis-Philippe ; elle ne fut pas sensuelle et aucun homme ne put se vanter d'avoir obtenu des faveurs que décourageaient une frigidité indifférence. Elle eut un jugement pénétrant, se révéla un écrivain de race et, femme avant tout, si elle parut frivole par goût, faible contre le plaisir, elle sut se montrer forte contre la douleur. Ce qui n'empêcha pas que de telles séductions devaient lui être reprochées comme autant de maléfactes sortilèges.

Ses juges, ses détracteurs l'ont accusée de fausseté, de roquerie, d'hypocrisie. Qui est allé jusqu'à en faire une mythomane, oubliant que pour légitimer de tels désordres mentaux, il aurait fallu apporter la preuve que Marie Lafarge était vraiment une déséquilibrée, ce que les juges n'auraient jamais admis.

Ce qu'il y a de plus évident c'est que « la fiancée du malheur » fut odieusement trompée. Alors que, mariée à un homme de sa condition ou de son rang, elle aurait pu faire son bonheur, Marie Cappellet, par le truchement des agences matrimoniales, se trouva sacrifiée à un rustaud qui se parait de la considération rurale et d'une hypothétique fortune.

Les désillusions de la jeune épouse commencèrent dès le voyage de noces, où, maladroïtement et inconsciemment, sans doute, son mari ne lui épargna aucune gouaillerie. Et ce n'est pas l'arrivée dans cette solitude du Glandier après une belle-mère méfiante et antipathique qui allait arranger les choses.

Voulant à tout prix sortir d'un tel enfer où elle s'était fourvoyée, reconquérir sa liberté, il n'est pimes mensonges que n'invente la jeune femme pour se faire renvoyer à Paris, ne craignant pas de s'accuser d'un amour coupable et imaginaire afin d'obtenir de Charles la séparation définitive qu'elle souhaite. Et c'est ainsi qu'elle écrit à son mari une lettre d'un rocambolisme échevelé, lettré dont on ne manquera pas de faire état dans l'accusation, sans se demander si elle avait bien la tête à elle lorsqu'elle l'écrivit.

Glissons sur les grotesques éprouves auxquelles fut exposée la pudeur d'une femme assaillie par les indignités privées d'un imbécile. Si bien qu'elle ne pourra s'empêcher de signifier cette

réalité à son mari : « Il y a un monde qui nous sépare... »

Vient l'affaire des poisons : et l'on se pose les questions suivantes aussi troublantes les unes que les autres pour un esprit sainement impartial :

Est-il possible que Mme Lafarge ait envoyé à son mari des gâteaux empoisonnés alors qu'elle lui recommandait de les manger avec sa chère sœur à elle, Mme de Violaine ?

Peut-on croire que Mme Lafarge fut assez stupide pour faire ouvertement acheter de l'arsenic si elle avait eu vraiment l'intention d'empoisonner son mari ?

Dans quelles suspectes conditions se firent l'autopsie et les expertises ? Il est tout au moins démontré que le greffier et le procureur instruisaient chacun de leur côté, en vertu des cloisons étanches et qu'il ne fut pas pris la moindre précaution pour sceller les boîtes contenant les prélèvements des viscères, si bien qu'il n'y eut aucune garantie juridique pour l'accusée.

Et que penser du caractère de cette belle-mère qui avant de laisser refroidir le cadavre de son fils, fait cambrioler le tiroir pour s'emparer de tous les papiers du mort à l'insu de sa bru ?

Que penser de l'indépendance d'un jury qui ne pouvait qu'être regrettablement influencé par les rumeurs d'une bourgeoisie hostile se refusant à toute démission envers cette Parisienne dont elle exérait les manières et la naturelle distinction ?

Quel crédit accorder à ces deux simples d'esprit, domestiques du Glandier, qui avaient enterré l'arsenic ?

Comment juger ces rapaces qui profitèrent du désarroi de la jeune veuve pour lui faire avaliser des effets signés par son mari convaincu ainsi de fausses signatures pour sauver sa forge lourdement hypothéquée ?

En somme, malgré les conclusions d'Orfila que la science actuelle désavouerait, la preuve de la culpabilité de Mme Lafarge ne fut pas apportée et on ne fit qu'embrouiller des expertises contradictoires.

On jeta la tête de l'accusée sur la flamme plus ou moins bien réglée de l'appareil de Maron... servant à déceler les traces d'arsenic sur des fragments d'un corps arraché au tombeau, en pleine pourriture.

Et du moment que la preuve chimique est moins que certaine, que les charges relevées contre l'accusée n'établissent que la vindicte d'une belle-mère et de quelques ennemis notoires, n'est-on pas en droit de conclure qu'il y eût là une tragique erreur judiciaire ?

Est-ce que les médecins d'aujourd'hui ne pourraient pas attribuer le mal de Charles Lafarge à des coliques du misérère ou à une appendicite purulente ?

Malgré la pathétique éloquence de M<sup>r</sup> Lachaud dont la dramatique sincérité ne put avoir raison d'une si déplorable ambiance, Mme Lafarge fut condamnée aux travaux forcés à perpétuité sur de simples présomptions lorsque le plus élémentaire sens juridique recommandait à toute conscience humaine d'acquiescer un coupable plutôt que de condamner un innocent...

Marie Cappellet fut incarcérée le 11 novembre 1841 à la Maison centrale de Montpellier où elle devait expier pendant douze ans. Dans l'adversité, certains lui restèrent fidèles, si bien que le Prince-Président Louis-Napoléon la gracia.

Pour vaincre la solitude dans sa prison, elle écrivit beaucoup et dans un style vraiment littéraire : elle en appela à la postérité craignant moins la mort que l'oubli.

Sortie de prison, elle se retira au petit village d'Ornolac dans l'Ariège où elle devait mourir à 37 ans des dures épreuves de sa captivité. Un modeste curé de campagne qui l'assista à ses derniers moments dut recevoir l'ultime confiance. Mais il eut par la suite la langue trop longue quand il se permit d'affirmer l'innocence de sa paroissienne. Ayant demandé à son évêque d'être relevé du secret de la confession pour témoigner de l'erreur judiciaire commise, le prélat le pria de se taire...

Est-il possible que Marie Cappellet ait voulu mentir à Dieu ?

C'est sur cette émouvante apostrophe que M. le Premier Président Ramet a terminé sa forte argumentation. Et il est reconfortant de trouver dans la magistrature même, des hommes intègres et d'envergure pour proclamer que la Justice, si elle veut vraiment être de ce monde, ne saurait s'exercer qu'à l'abri des passions et dans un sens vraiment humain.

Et c'est pourquoi la péroration de M. le Premier Président Ramet fut chaleureusement applaudie. Cette conférence, d'ailleurs, ne fait qu'amorcer le succès de l'ouvrage que l'éminent magistrat va incessamment faire paraître pour absoudre « la Fiancée du malheur, la Madone de l'Arsenic, Mme Lafarge ».

Ernest LAFON.

# Chronique du Lot

## Société des Etudes du Lot

Séance du 6 janvier 1936

Présidence de M. Irague.  
Présents : MM. Bessières, Jean Brunet, Justin Brunet, J. Calmon, Dablanc, Feyt, D. Fourgous, Ed. Gauthier, Jauffret, Colonel Lamblot, Commandant Lartigue, Lassaux, Laubart, Lucie, Pendaries, Rajade, Rigaudières, Rougé, Chanoine Sol, Strabot, Teyssonnières.

Le Procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Président donne lecture :

1° des lettres de remerciements de M. le Président Ramet, élu Président d'honneur ; de MM. Condouche, Destrel et Dols, élus membres de la Société ;

2° des vœux que présentent MM. Frédéric Verne, A. Franconal, P. Gary et G. Védrière, à leurs confrères de la Société des Etudes.

M. le Trésorier donne connaissance du compte rendu financier de l'année 1935, qui fait ressortir l'état florissant de la Société. La parfaite gestion financière de M. le Trésorier reçoit l'approbation et les félicitations de la Société.

Présentations : 1° comme membres résidents, de :

M. Joseph Boyer, huissier, rue Blanc, à Cahors, et M. René Chabal, huissier à Cahors, par MM. Agasse et Jauffret.

M. Masson, publiciste à Cahors, par MM. Lucie et J. Calmon.

M. Georges Varennes, maître d'internat à l'E.P.S. de Cahors, par MM. Darnis et J. Calmon.

2° Comme membres correspondants de :

M. le Capitaine Armand Rossignon, de l'E.M. de la 21<sup>e</sup> Brigade d'Artillerie, 23, rue Hébert, à Clamart (Seine), par MM. le Colonel Lamblot et J. Calmon.

M. Fournol, Agent général d'assurances à Figeac (Lot), par MM. Bessières et Feyt.

M. le D<sup>r</sup> Boutary, à Douelle, par MM. Lucie et J. Calmon.

Don : « Rocamadour et la Durandal », de M. Ludovic de Valon.

M. le Secrétaire général rend compte des publications reçues et signale :

1° dans la « Revue du Tarn », du 15 décembre 1935, un article sur le Félibrige en Albigeois ;

2° dans le Bulletin de la Société historique et archéologique du Gers, IV<sup>e</sup> trimestre 1935, une mention élogieuse des fêtes en l'honneur de Jean XXII, ainsi que des excursions organisées par la Société des Etudes en 1934 ;

3° dans le Bulletin de la Société archéologique de la Corrèze, Brive, juillet-décembre 1935, le compte-rendu des excursions faites à Carennac, Beaulieu, Martel et plus tard au Puy d'Issoud ;

4° dans les Grandes Chroniques de France, tome VIII (Chronique de Louis X le Hutin), un passage relatif au couronnement du Pape Jean XXII.

M. le Secrétaire général fait connaître que M. Gary a fait récemment à la réunion du Calot et des Amis quercynois à Paris, une intéressante causerie sur « L'Amour en Quercy à travers les âges ».

Il fait ensuite circuler le diplôme décerné à Léon Gambetta, alors Président de la Chambre des Députés, par l'empereur Napoléon III, diplôme qui accompagnait la Croix de Commandeur de l'Ordre « Honneur et amitié ».

Le même donne lecture d'une communication de M. le Capitaine Bousset, sur « les Quercynois ayant pris part aux Croisades, dont les armoiries figurent aux piliers et à la frise de la salle des croisés du Palais de Versailles ».

5° M. le Chanoine Sol donne, d'après pièces communiquées par M. le Commandant Bru, de St-Vincent-Rive-d'Olt, une notice biographique sur Jean-Baptiste Bernadot, archevêque de la Cathédrale de Cahors, du 28 sept. 1825 à 1838. Baptisé le 22 décembre 1765, à Montlaun, où il était né le 19, de Jean et de Thérèse de Charry, à Lassale, il fit ses études au Collège royal de Cahors, Ordonné prêtre en décembre 1790, il fut curé de St-Privat de Montégut, d'où il partit pour l'Espagne, le 20 juillet 1792. Il séjourna à Zaragoza et entra en France, en juin 1801.

M. Lucie signale dans le Courrier du Centre du 5 janvier, un article de P. Calot sur notre compatriote, le P. Alix, qui soigna les lépreux dans le Harrar.

La Société adresse ses vives félicitations à notre confrère M. Delmas, maire de St-Cirq-Lapopie, fait Chevalier de la Légion d'Honneur.

## Au Sénat

A la suite du tirage des bureaux du Sénat dans la séance du 14 janvier 1936, M. Fontanille, fait partie du 6<sup>e</sup> bureau et MM. Garrigou et Loubet, du 8<sup>e</sup> bureau.

## Allocations familiales

Sont applicables dans les catégories professionnelles énumérées par les décrets des 13 novembre 1935 et 10 janvier 1936, les taux minima d'allocations familiales afférents à chaque enfant, tels qu'ils ont été fixés pour le Lot, le 5 septembre 1935.

## EDEN

JEUDI — SAMEDI  
et DIMANCHE (en soirée)  
DIMANCHE (matinée)

La semaine de COURTELINE

Madeleine RENAUD  
de la Comédie Française

et André BERLEY

DANS

Boubouroche

et André LEFEVRE et MIREILLE

DANS

La Paix chez Soi

LA SEMAINE PROCHAINE

La célèbre opérette

Le Pays du Sourire

avec le ténor  
Richard TAUBER

## CHAMBRE D'AGRICULTURE DU LOT

Echos de la dernière réunion.

Au cours de la dernière réunion la Chambre d'Agriculture, sur les rapports de MM. Capmas, Laplaze et Rigouste a soumis aux Pouvoirs Publics les vœux suivants que nous résumons :

1° que le degré minimum légal exigé des vins pour être marchands soit exceptionnellement abaissé cette année au dessous de 8°5 en raison du faible titre alcoolique de nos vins par suite des calamités atmosphériques ;

2° que les droits de circulation et les frais de transports des vins soient abaissés proportionnellement à la valeur de la marchandise, étant donné qu'actuellement ils atteignent le prix du vin à la propriété ;

3° que les cotisations des Assurances Sociales agricoles soient ramenées au tarif antérieur aux décrets-lois car la régression actuelle des salaires, la crise désastreuse subie par les populations rurales ne leur permet pas de supporter une charge supplémentaire ;

4° que le concours de majoration de Gramat ne soit ouvert qu'aux éleveurs de la région et que seuls soient admis les animaux possédés par les éleveurs du Lot au 1<sup>er</sup> janvier de l'année en cours ;

5° que le prix des montes effectuées par les baudets de l'Administration des Haras soit réduit de 50 0/0 en raison du bas prix des mulets ;

6° que le prix de l'électricité soit en rapport avec le cours actuel des produits agricoles, qu'une caisse de compensation soit créée entre ville et campagnes pour unifier le prix du kilowatt.

Elle constate à ce sujet que l'électricité est produite par des forces naturelles appartenant à la Nation et que les décrets-lois n'ont pas atteint le but de baisse prévu sur l'électricité.

La Chambre d'Agriculture prend acte des heureux résultats dus à l'abandon des animaux en mauvais état ou présumés tuberculeux qui ayant été dénatés par injection de pétrole ont été rendus inutilisables. Pour parfaire l'œuvre entreprise elle souhaite qu'au cours des années prochaines l'Etat continue à aider les éleveurs à assainir leurs étables en se débarrassant de leurs mauvaises bêtes et contribue ainsi à l'assainissement du marché de la viande.

## Cartes électorales

Des cartes portant « Elections à la Chambre départementale d'Agriculture, arrondissement de... » et indiquant le jour (9 février), l'endroit et l'heure du scrutin pour les prochaines élections aux Chambres d'Agriculture seront adressées incessamment et au plus tard le 3 février aux électeurs et électrices aux Chambres d'Agriculture. Sont électeurs les agriculteurs (propriétaires, exploitants, fermiers, métayers, ouvriers agricoles, femmes chefs d'exploitation, etc.), inscrits à la liste électorale professionnelle close le 1<sup>er</sup> juillet 1935.

Pour tous renseignements concernant ces élections, consulter la brochure : « Les Elections aux Chambres d'Agriculture », 4 fr. franco, l'exemplaire, en vente à l'Assemblée des Présidents des Chambres d'Agriculture, 33, rue d'Amsterdam, Paris (8<sup>e</sup>).

## Enseignement primaire

Mlle Périé est nommée institutrice à Montlaun, en remplacement de Mlle Mercadié.

## Nomination

Par arrêté préfectoral, M. Marcel Graves, a été nommé délégué administratif à la commission des listes électorales de la commune de Saint-Félix (Lot).

## Foire avancée

Par suite de la coïncidence avec celle de Pélaçoy, la foire de Douelle, qui devait se tenir samedi, 18 janvier, est fixée au vendredi 17 janvier.

## Médaille d'honneur des chemins de fer

La médaille d'honneur des chemins de fer est décernée aux agents ci-après des réseaux d'Orléans et du Midi.

MM. Astaux, cantonnier à Baladou, 31 ans de services ; Chabot, chef de canton à Englandières, 30 ans de services ; Daubé, aiguilleur de 2<sup>e</sup> classe à St-Denis-près-Martel, 30 ans de services ; Dauvergne, aiguilleur de 2<sup>e</sup> classe, à Cahors, 30 ans de services ; Delbreil, facteur-enregistreur à Puy-Evêque, 31 ans de services ; Gallier, chef de gare de 2<sup>e</sup> classe à Cahors, 31 ans de services ; Gouyoud, chef de canton à St-Martin-Labouval, 32 ans de services ; Guy, facteur matériel à Cahors, 30 ans de services ; Jeanjean, chef de station à St-Géry, 30 ans de services ; Laparra, aiguilleur de 2<sup>e</sup> classe, à Figeac, 31 ans de services ; Revel, facteur manutention à Cahors, 31 ans de services ; Rouquié, élève-mécanicien à Cahors, 25 ans de services ; Ségouzac, chef de train à Saint-Denis-près-Martel, 31 ans de services ; Vergnolle, mécanicien de route, à Cahors, 25 ans de services ; Viguié, sous-chef de gare de 3<sup>e</sup> classe à Cahors, 30 ans de services.

Nos bien vives félicitations.

## CONSEIL DE REVISION

Voici la date des opérations du Conseil de révision du Lot de la 2<sup>e</sup> fraction de la classe 1935, de la 1<sup>re</sup> fraction de la classe 1936 et des ajournés des classes 1933, 2<sup>e</sup> fraction ; de 1934, 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> fractions et 1935, 1<sup>re</sup> fraction.

Etrangers au département, Cahors (Nord), Cahors (Sud), lundi 17 février, 9 h. 30, 10 h., 15 h., mairie de Cahors ; Salviac, mardi 18 février, 9 h. 30, mairie ; Cazals, mardi 18 février, 11 h., mairie ; Catus, mardi 18 février, 15 h., mairie ; Castelnaud, mercredi, 19 février, 9 h., mairie ; Montouq, mercredi, 19 février, 10 h. 30, mairie ; Limogne, jeudi, 20 février, 9 h. 30, mairie ; Labenque, jeudi 20 février, 11 h., mairie ; Labastide-Murat, lundi 2 mars, 9 h. 30, mairie ; Lauzès, lundi 2 mars, 11 h., mairie ; St-Géry, lundi, 2 mars, 15 h. 30, mairie ; Luzech, mardi 3 mars, 10 h. 30, mairie ; Puy-Evêque, mardi 3 mars, 15 h., mairie ; Livernon, mercredi 4 mars, 10 h. 30, mairie ; Cajarc, mercredi, 4 mars, 15 h., mairie ; Saint-Germain, lundi 9 mars, 10 h., mairie ; Gourdon, lundi 9 mars, 11 h., mairie ; Payrac, lundi 9 mars, 15 h. 30, mairie ; Souillac, mardi 10 mars, 9 h. 30, mairie ; Martel, mardi 10 mars, 11 h., mairie ; Vayrac, mercredi 11 mars, 10 h., mairie ; Gramat, mercredi, 11 mars, 15 h., mairie ; Figeac-Est, lundi 30 mars, 9 h. 30, mairie ; Figeac-Ouest, lundi 30 mars, 11 h., mairie ; Lacale-Marival, mardi 31 mars, 9 h. 30, mairie ; Latronquière, mardi 31 mars, 11 h., mairie ; Bretenoux, mercredi 1<sup>er</sup> avril, 9 h. 30, mairie ; St-Céré, mercredi 1<sup>er</sup> avril, 11 h., mairie.

Etrangers au département, jeudi, 23 avril, 14 h. 30, mairie de Cahors.

Closure des listes, lundi 5 mai, 14 h. 30, mairie de Cahors.

Sursis d'incorporation (Examen des demandes de première attribution de sursis formulées tardivement par des jeunes gens appelés à être incorporés en octobre 1936), samedi 25 juillet, 14 h. 30, préfecture.

## LES TRUFFES

Au marché de samedi, à Martel, 300 kilos de truffes furent apportées et vendues au prix de 45 à 55 francs le kilo.

## Association radiophonique

Par décret du Ministre des P.T.T., en date du 12 janvier, le Conseil de gestion de l'Association radiophonique « Toulouse-Pyrénées » est constitué.

Notre distingué compatriote, M. Rey, professeur à la Faculté des Lettres, est membre de ce conseil, désigné par les producteurs.

## Gendarmerie

M. Laparra, gendarme dans le Tarn-et-Garonne, est nommé à Puy-Evêque.

## Double plainte

Ces jours derniers, M. Antoine, chef de chantier, a porté plainte contre M. Massip, manoeuvre, demeurant à Concots, au sujet d'un règlement de compte. La gendarmerie interrogea M. Massip qui déclara avoir été menacé par M. Antoine avec un couteau. A son tour, il a porté plainte pour injures et menaces de mort.

La gendarmerie continue son enquête.

## Expulsé

Les gendarmes de Catus se rendant sur le chantier vicinal qui se trouve à Boissières aperçurent un ouvrier, qui, à leur vue, prit la fuite. Ils le poursuivirent et l'arrêtrèrent. C'était un nommé Gomez, d'origine espagnole. Il n'avait pas de carte d'identité et était, en outre, l'objet d'un arrêté d'expulsion.

Gomez a quitté le pays le lendemain.

## Auto volée à Brive

Dimanche, M. Ladirat, 25 ans, plâtrier à St-Céré, s'était rendu à Brive, en auto, pour attendre sa femme venant de Limoges, par le train de 3 heures.

A son arrivée à Brive, vers 22 h. 30, et en attendant l'heure du train, il avait garé son auto, place Thiers et s'était rendu, en compagnie d'un parent, dans un restaurant.

Quand le train arriva, il se trouvait à la gare où il accueillit Mme Ladirat à sa descente du train. Le couple se dirigea vers la place pour monter en auto. Mais celle-ci avait disparu. M. Ladirat a porté plainte au Commissaire de police de Brive qui a ouvert une enquête.

## Triple contravention

Une triple contravention a été dressée à M. Moulin, cultivateur à Vayrac, pour défaut de plaque d'identité, pour défaut d'appareil sonore, pour défaut d'éclairage à son vélo.

## PALAIS des FÊTES

JEUDI 16 — SAMEDI 18

DIMANCHE 19 (à 21 heures)

DIMANCHE (matinée à 15 heures)

La reine de l'opérette française à l'Ecran

André BAUGÉ, AQUISTAPACE

DANS

La fille de Madame Angot

d'après l'opérette célèbre de Clairville-Straud et Koning

## CAHORS

### PLAN-PLAN-PLAN RATA-PLAN MUNICIPAL ET CADURCIEN

Le Conseil Municipal de Cahors vient de voter un crédit de 120.000 francs pour la construction et l'aménagement d'un stade. On a parlé également de l'aménagement d'une piscine. Mais comme le vote des crédits n'a été précédé de l'élaboration et de la mise au point d'aucun projet, nul ne sait exactement de quoi il s'agit. — S'agit-il simplement d'un stade, ou d'un stade et d'une piscine ? Quels sont les devis, où sont-ils et quel en sera le montant ?

On a mis la charrette avant les bœufs, et on a voté les crédits sans connaître le montant de la dépense. Ce crédit de 120.000 francs peut être exagéré, comme il peut être insuffisant.

S'il est excessif, on trouvera un emploi aux excédents et s'il est insuffisant on en sera quitte pour voter de nouveaux centimes, et la fantaisie pourra se donner libre cours.

MM. les Conseillers Municipaux commentent nos articles, mais ils ne peuvent concevoir que l'on commente leur gestion. Ils voudraient transformer le corps des contribuables cadurciens en une Société d'admiration mutuelle.

Nous ferons remarquer que nous sommes libres de nos articles, si tant est qu'ils soient partisans des libertés républicaines. — que nos articles ne coûtent rien aux contribuables cadurciens, dont ils défendent les droits et que MM. les Conseillers Municipaux restent libres de ne point lire nos articles.

Il n'en va pas de même de leurs décisions, de leurs générosités et de leurs erreurs. Les contribuables sont contraints d'en lire les fautes sur leurs feuilles d'impôt et de les payer à très chers deniers.

A moins que MM. les Conseillers municipaux ne songent à supprimer la République à Cahors pour y installer la dictature de leur souveraineté et de leurs fantaisies ?

Dans ce cas nous n'aurions d'autre recours que de demander au Seigneur de leur pardonner, parce qu'ils ne savent plus ce qu'ils font.

## Actualité

Dans l'esthétique féminine, le massage tient avec ses résultats, la toute première place.

Mais pour en obtenir les effets merveilleux qu'on en a droit d'en attendre, il est nécessaire de se confier à des personnes vraiment capables et ayant des connaissances d'anatomie très approfondies.

A cet effet, la Maison Popovitch adjoint régulièrement à ses Salons, une Masseuse-Spécialiste, professeur diplômée de dermatologie de Paris.

Les dates, ainsi que tous renseignements sur le passage de cette Spécialiste sont envoyés gratuitement à toute personne qui en fait la demande à M. POPOVITCH, 4, rue Mal-Foch, Cahors, Tél. 170.

## Nécrologie

Nous avons appris avec regret la mort de M. Victor Besse, caissier honoraire de la Caisse d'épargne de Cahors, décédé à l'âge de 77 ans.

M. Besse avait, pendant de nombreuses années, assuré le service de la Caisse d'épargne. Très affable, très prévenant pour tous ceux qui se présentaient à la Caisse, il était très estimé à Cahors, où sa mort a provoqué de bien vifs regrets.

Nous adressons à Mme veuve Besse, à M. et Mme Pierre Besse, à M. et Mme Louis Besse et leurs enfants, à M. le docteur et Mme Maurice Besse et leurs enfants, à toute la famille si cruellement éprouvée nos bien vives sympathies et nos sincères condoléances.

Nous apprenons, également, avec regret, la mort de M. Grat, décédé à Cahors, à l'âge de 85 ans. M. Grat était le beau-père de M. Guichard, greffier de la justice de paix de Cahors auquel nous adressons, ainsi qu'à la famille, nos sincères condoléances.

## Vol de fagots

Depuis quelque temps, M. Couderc, propriétaire à Salvezou-Catus, s'apercevait que les fagots qu'il avait placés dans sa grange, disparaissaient. Il porta plainte à la gendarmerie de Catus qui ouvrit une enquête et découvrit le coupable. C'était une voisine de M. Couderc. Procès-verbal a été dressé.

## Chronique des Théâtres

Britannicus par le Théâtre de l'Arc  
Le Théâtre de l'Arc, qui depuis trois saisons interprète pour le plus grand bien de nos élèves des œuvres classiques, donnera lundi prochain, 20 janvier, en matinée à 16 h. 30, au Théâtre municipal, la belle tragédie de Racine, « Britannicus ».

Après le triomphe d'Andromaque, les partisans de Corneille avaient déclaré que Racine ne serait jamais que le peintre doucereux de l'amour galant. « Britannicus », tragédie romaine et politique, inspirée de Tacite, prétend relever le défi. Après un demi-échec à la création, le public jugea vite l'œuvre à sa vraie valeur, qui ne devait plus être contestée par la suite.

Nous retrouvons les personnages de l'Empire romain : Néron, Agrippine, Junie et Britannicus.

Interprétée par une troupe de talent, qui évoluera dans un décor spécial dû au peintre Emile Bertin, nul doute que la tragédie de Racine ne remporte lundi prochain auprès du public scolaire le succès habituel.

## Bonne décision !

La Commission centrale des automobiles au ministère des travaux publics a pris une décision qui sera, certainement, approuvée par l'ensemble des braves piétons qui, parfois, ont une appréhension bien légitime, lorsqu'ils traversent les rues ou parcourent les routes.

La dite Commission a décidé que, dorénavant, le permis de conduire ne pourrait plus être accordé aux jeunes gens, âgés de moins de 21 ans, qu'avec le consentement du père, ou à son défaut, du tuteur légal.

Cette décision, en vérité, n'est pas exagérée ; Oh ! non ! Il est même surprenant qu'elle n'ait pas été prise depuis longtemps, car on reste un tantinet inquiet lorsque, parfois, on voit au volant d'une auto, lancée à bonne allure, un petit jeune homme qui, sur la banquette, a posé son paquet de livres scolaires.

Il est possible que les accidents provoqués par les trop jeunes chauffeurs soient très rares. Mais, tout de même, la prudence commande, avant tout, de prendre les plus sévères précautions pour limiter le nombre des accidents. Il y en a un peu trop et qui, pourtant, ont pour auteurs des chauffeurs qualifiés et maîtres de leur volant.

La décision de la Commission centrale des automobiles ne peut être que bien accueillie, car elle empêchera, dans certaines régions, de voir des apprentis au volant de camions, lancés à grande allure, appartenant à des entreprises ou à des maisons de commerce. La décision est judicieuse, toute de bon sens.

## Banquet de la classe 1914

Tous les camarades de la classe 1914 sont invités à assister au Banquet annuel de la classe, fixé au 3<sup>e</sup> samedi du mois de janvier.

Ce banquet, comme tous les ans, aura lieu chez le camarade Andrioll, genre Anet, avenue de la Gare, Cahors, le 18 janvier 1936.

Les camarades réunis en Comité d'organisation le 9 courant au Café de la Promenade, font un pressant appel à tous les camarades de 1914, pour se faire inscrire avant le vendredi 17 janvier à ces agapes fraternelles, qui resserreront davantage les liens d'amitié entre survivants de la classe.

Le prix du banquet est fixé à 25 fr. Les inscriptions et versements peuvent être effectués aux camarades indiqués ci-dessous : Ludo Rollés, journaux, boulevard Gambetta ; Larrive, négociant, rue Foch ; Pourchet, employé P.-O., Dépôt de Cahors.

Rendez-vous préliminaire samedi soir, 19 h., au Café de la Promenade, pour l'apéritif.

Pas d'abstentions ! Soyez exacts au rendez-vous, belle soirée en perspective.

Banquet des classes 1907-1908-1909

Dans le but de continuer une bonne tradition cadurcienne, les camarades des classes 1907, 1908, 1909 sont invités à la réunion préparatoire qui aura lieu samedi 18 janvier, à 21 h., Café de la Promenade.

## La classe 1919

Les camarades de la classe 1919 — les Coquelicots — sont priés de se trouver au Café de la Promenade le jeudi 23 courant, vers 20 heures, pour organiser le banquet annuel.

## Mesdames,

Une masseuse spécialiste des Salons Antoine, de Paris, sera à votre disposition, le vendredi 17 janvier, à la MAISON POPOVITCH, 4, rue Foch. Tél. 170. Veuillez prendre rendez-vous.

## Vol

Dans la nuit de dimanche, M. Nelly, ingénieur de la Société des Travaux publics de la Basse-Seine, avait laissé son auto, en stationnement sous les bâtiments de la caserne Bessières. Le lendemain, il constata qu'un phare de l'auto avait été enlevé. Plainte a été portée à la police qui a ouvert une enquête.

## En prenant le repas

Les nommés Laverne et Pacifico, ouvriers à l'entreprise du pont de St-Géry, prenaient leur repas dans un restaurant de cette localité, lorsqu'une discussion s'éleva entre eux. Tout à coup Laverne frappa Pacifico d'un violent coup de poing, mais, en outre, il renversa deux tables, sur lesquelles se trouvait de la vaisselle qui fut brisée.

La gendarmerie de St-Géry, informée, fit une enquête et dressa procès-verbal.

## Arrestation

En vertu d'un jugement du tribunal de Confolens, condamnant le nommé Laurent Jauzère, 44 ans, pour coups et blessures, à une peine d'emprisonnement, celui-ci qui se trouvait à Cahors, a été arrêté et écroué.

## Contravention

Procès-verbal a été dressé à M. Delpech, propriétaire à Carluet, pour défaut de feu arrière à son camion.

## AU ROBINSON

DIMANCHE 19 JANVIER

SOIREE DE GALA

« La fête au Village »

Orchestre OGÉ ET SES AS

Distribution de cotillons

Entrées : Dames, 1 fr. — Messieurs, 2 fr.

## Aux emprunteurs hypothécaires et contractants des lois Ribot et Loucheur

On nous prie d'insérer :

Vous êtes frappés dans vos moyens d'existence et, pour vous, la politique de « déflation » se traduit par une réduction sensible de vos pouvoirs d'achat et de libération.

N'oubliez pas que vos obligations Loïs Ribot-Loucheur ont été souscrites en période de prospérité et que vos redevances ont été également calculées en fonction de vos traitements, de vos salaires ou de vos émoluments d'alors.

Garantisiez-vous contre des mesures d'expropriation ou de séquestre qui men

A LUZÉCH.

Rugby. — Dimanche dernier, au terrain de Trescoils, l'U.S. Luzéchoise bat le C.A. Villeneuve (réservés) par 11 points (3 essais, 1 but) à 3 (1 but de pénalité).

C'est devant un nombreux public que se déroula cette belle partie au cours de laquelle les locaux affirmèrent une nette supériorité. Le jeu d'une extrême rapidité fut des plus plaisants à suivre, attaques et contre-attaques se succédant à un rythme accéléré.

Magistral arbitrage de M. Audy, qui contenta, fait assez rare, vainqueurs et vaincus.

Dimanche prochain, 19 janvier, l'U.S. S.L. se déplacera à Septfonds en match retour. Au match aller Luzéch triompha par 28 points à 3.

A SAUZET.

Basket-ball. — Dimanche dernier notre équipe se déplaçait à Goujonnac pour participer à un match de démonstration, la réplique lui était donnée par l'Étoile sportive de Saint-Germain qui enleva facilement la décision.

Dimanche prochain, le match revanche se jouera sur notre terrain. Il est probable que, devant son public, le cinq sauzétois aura à cœur, sinon de forcer la victoire du moins de pratiquer du beau jeu.

Chemins communaux. — Depuis quelques jours, le rouleau cantonal est l'objet de notre localité aplissant plusieurs tronçons de route à Montplaisir, Liou-neng, La Fontaine, etc., qui complèteront utilement le réseau communal.

A MONTUCUQ.

Football-association. — Dimanche dernier, 12 janvier, l'U.S. Puy-l'Évêque et l'U.S.M. ont fait match nul, 3 à 3.

C'est sur le terrain des Junies que se joua ce match de championnat. Un public nombreux se pressait sur les touches dans l'espoir d'assister à une émouvante partie. Il ne fut point déçu.

Montcuq joue à dix, Puy-l'Évêque au complet, mais avec trois joueurs non qualifiés. Dès le début, le jeu est égal de part et d'autre. La terre grasse rend la balle glissante et difficilement contrôlable.

Le jeu est sec, mais correct, Puy-l'Évêque réagit, attaque à son tour et égalise peu après. A ce moment, pour une parole blessante envers l'arbitre, l'avant-centre montcuquois est mis sur la touche pour le reste de la partie. On joue depuis 20 minutes, l'équipe montcuquoise, réduite à 9 unités, fait déjà, aux yeux du public, figure de vaincue. Mais c'est mal connaître la ténacité des « noirs et or » qui ont vu bien d'autres, à la mi-temps, Puy-l'Évêque mener par 2 à 1.

La 2<sup>e</sup> phase commence par l'avance d'un nouveau but pour Puy-l'Évêque. Montcuq semble perdu, d'autant plus que l'adversaire, pour qui le résultat seul importe, jouera la touche à outrance et se cantonnera dans une défense serrée. Plus qu'un quart d'heure de jeu. Alors on vit huit hommes déchainés harceler la défense Puy-l'Évêquoise qui accuse le coup et semble lâcher pied. La pression s'accroît. Sur coup franc, concédé à Montcuq, le but est marqué. Le public, enthousiasmé de l'effort produit par l'U.S.M., encourage ses couleurs. Puy-l'Évêque essaie, mais en vain, de se dégager et soudain, c'est le but égalisateur et la fin ardemment désirée par quelques dirigeants trop tôt enthousiastes et finalement déçus.

Arbitrage excellent, mais sévère de M. Poutjade.

Arrondissement de Cahors

Castelnau-Montriat

Foire du 14 janvier. — La foire du 14 janvier, malgré un temps gris et froid, avait attiré beaucoup de monde. Les affaires traitées sur tous les marchés ont été très importantes. 127 bœufs veaux, tous vendus. Beaucoup de gros bétail et de très jeunes belles bêtes de travail.

Les étalagistes sont tous satisfaits des ventes réalisées.

Cours pratiqués : bœufs de travail, 3.500 fr. à 4.200 fr.; vaches de travail, 2.500 fr. à 3.800 fr.; génisses, 1.600 fr. à 2.500 fr.; bouvillons, 1.500 francs à 2.200 fr., le tout la paire; bœufs de boucherie, 2 fr. 10 à 2 fr. 40; vaches de boucherie, 1 fr. 60 à 2 fr.; veaux de lait, 4 fr. à 5 fr., le tout le kilo (poids vif); moutons d'élevage, 120 fr. à 150 fr.; brebis, 130 fr. à 200 francs, la pièce; moutons gras, 3 fr. 50 à 4 fr.; agneaux, 4 fr. 50 à 5 fr. 50, le tout le kilo; porcs gras, 180 fr. à 200 fr., les 50 kilos; porcelets, 70 fr. à 130 fr., la pièce (suivant grosseur); poules, 2 fr. 50 à 2 fr. 75; poulets, 3 fr. à 3 fr. 50; pintades, 4 fr. 50; dindes, 4 fr.; canards, 4 francs, le tout le demi-kilo; pigeons, 5 fr. la paire; lapins domestiques, 1 fr. 75 à 2 fr., le demi-kilo; œufs, 4 fr. 50 la douzaine; mais, 40 fr.; avoine, 25 fr. à 30 fr.; pommes de terre, 18 fr. à 30 fr., le tout les 50 kilos; blé, 70 fr. l'hectolitre; haricots blancs secs, 1 fr. 35, le litre.

Légumes : assez abondants, prix ordinaires.

Fruits : pommes, 2 fr. 50 à 4 fr., le kilo; mandarines, 0 fr. 35 à 0 fr. 40 la pièce; oranges, 0 fr. 50 la pièce; bananes, 0 fr. 40 à 0 fr. 60 la pièce.

Labastide-du-Vert

Chemin rural. — M. René Besse, député de Cahors, vient de recevoir la lettre ci-dessous de M. le Ministre de l'Agriculture :

« Vous avez appelé mon attention sur la demande de subvention présentée par un groupe de propriétaires de Labastide-du-Vert, réunis depuis en association syndicale, en vue de l'exécution d'un projet de chemin rural dit des Campagnes. Je suis heureux de vous faire savoir que j'ai décidé d'allouer à cette collectivité une subvention, payable dans la limite des disponibilités budgétaires, s'élevant à 36 0/0 des dépenses qui seront réellement faites, le maximum de cette subvention étant fixé à 29.592 fr. « Veuillez agréer, etc. Le Ministre de l'Agriculture : Signé : Pierre CATHALA »

St-Médard

Démographie. — En 1935, il y a eu dans notre commune : naissances, 2 ; mariage, néant ; décès, 4.

Deux fois plus de décès que de naissances. Triste bilan !

Nécrologie. — Dimanche ont eu lieu les obsèques de Mme Louise Glénadel, veuve Dupuy, décédée à l'âge de 74 ans.

Nous prions la famille d'accepter nos sincères condoléances.

Luzéch

Rugby. — Lire à la rubrique « Les Sports ».

Sauzet

Basket-ball. — Lire à la rubrique « Les Sports ».

Montcuq

Football-Association. — Lire à la rubrique « Les Sports ».

St-Matré

La foire. — C'est lundi prochain, 20 courant, que se tiendra, ici, la foire annuelle dont l'importance n'est plus à signaler. Il y a plus de 100 ans qu'elle fut créée. Elle est surtout renommée pour les forts attelages de bœufs exposés à la vente. On vient de loin pour en acheter.

Tous les habitants du plateau se rendent ici pour passer la demi-journée. La jeunesse y trouve de quoi se distraire.

Ce petit endroit est doté de deux restaurants de premier ordre pour une campagne, de deux bonnes épiceries qui, font de ce petit bourg la perle de nos hauteurs. Un service régulier d'autobus en rend l'accès plus facile.

Espérons que le temps se mettra de la partie pour le plus grand bien de tous.

Arrondissement de Figeac

Laval-de-Cère

Nécrologie. — Nous avons appris avec regret la mort de Mme Castail-lac, mère de M. le receveur des P.T.T. de Laval-de-Cère, décédée à l'âge de 70 ans.

Nous adressons à M. Castail-lac, à sa famille nos bien sincères condoléances.

A PARIS

Voyageurs, Touristes Compatriotes descendez à l'hôtel MALHER

5, rue Malher, 5 (rue de Rivoli) Métro : Saint-Paul PARIS (5<sup>e</sup>)

TOUT LE DERNIER CONFORT SALLES DE BAINS RECOMMANDÉ AUX FAMILLES CHAMBRES À UN LIT DE 15 à 24 francs par jour

FLOIRAC Téléphone Propriétaire ARCHIVES 00-92

Hôtel recommandé par le Journal du Lot

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Médaille d'honneur. — Nous apprenons avec plaisir que la médaille de bronze pour services rendus à l'Éducation physique, vient d'être conférée à M. Faure, ancien instituteur, vice-président de l'U.S.G.

Nos bien sincères félicitations.

Accident du travail. — En perçant un mur, le nommé Louis Picou, 31 ans, ouvrier plombier, au service de M. Maurice, concessionnaire des eaux, a été atteint à l'œil droit par un éclat de pierre.

Cet accident sans gravité n'entraînera qu'un repos de quelques jours.

Etat civil. — Naissances : Marie Touzé, rue Cardinal-Fariné; Joseph Vargues, à Loumest; Jean Laval, rue de l'Hôtel-de-Ville; Bernadette Carré, avenue Cavagnac; Arlette Nicolas, rue des Parguminières.

Mariages : Georges Fabre et Armandine Armagnac; Gaëtan Girles, employé à la Compagnie du Métropolitain, à Fontenay-sous-Bois (Seine) et Paulette Bourriane, dactylographe.

Décès : Alexis Housty, cultivateur, 81 ans, à la Maladrerie; Henry Leroy, 78 ans, rue de la République; Jean Penchenat, facteur des postes en retraite, 49 ans, rue Saint-Romain; Antoine Filhol, 80 ans, rue de l'Hôtel-de-Ville; Etienne Laverigne, 87 ans, avenue Gambetta; François Constant, cultivateur, 74 ans, au Breil; Jean Madrias, épouse Bos, 72 ans, rue Guillaume-Roque; Joseph Bélonie, journaliste, 56 ans, rue de la République; Bernadette Carré, 2 heures, avenue Cavagnac; Zélie Maleville, épicière, venue Vielmont, 69 ans, avenue Cavagnac; Joseph Maisonhaute, charpentier, 52 ans, place de l'Hôpital; Marie Vigie, veuve Maisonhaute, 82 ans, place de l'Hôpital; Janis Antoine, 80 ans, rue Mollin-Montagne.

Caniac

Mariage. — Mercredi matin a eu lieu le mariage de Mlle Augusta Pradé, fille de notre sympathique conseiller municipal, domiciliée au village de Clarel, avec M. Joseph Hiron-delle, d'Espédaillac.

Nous adressons à la famille nos félicitations et aux jeunes époux nos meilleurs vœux de bonheur.

El voici l'électricité ! On est en train, depuis quelques jours, d'opérer le transport des poteaux électriques sur place.

Après avoir désespéré, notre population reprend courage, car, maintenant, elle est presque sûre qu'avec le temps et de la patience, elle pourra enfin profiter de cette belle invention qu'est l'électricité.

Mieux vaut tard que jamais ! Et l'on sait que la patience est une vertu essentiellement paysanne.

St-Chamarano

Service vicinal. — M. Malbec est nommé cantonnier à St-Chamarano.

Salviac

Bulletin démographique. — Le bulletin démographique de la commune de Salviac est encore cette année franchement mauvais, en effet les naissances sont au nombre de 14 seulement, alors qu'il y a 27 décès et 7 mariages.

Comme beaucoup d'autres communes du département, Salviac paie un large tribut à la dépopulation de nos campagnes.

Toujours les bizarreries des saisons. — Ces jours derniers nous avons remarqué dans le haut du canton de Salviac que des pêcheurs étaient en fleurs comme aux premiers beaux jours du printemps, dans la propriété de M. Delrieu, propriétaire à Boyer, commune de Thédirac; le fait mérite d'être signalé.

La saison est tout à fait élémentaire et ces derniers jours on pouvait voir comme durant les beaux soirs d'été, les chauves-souris voler au déclin du jour.

Mais il serait téméraire de penser que l'hiver est fini alors qu'il n'a pas encore commencé !

Au C.A.S. — Le Club athlétique Salviacois recevait, dimanche 12 janvier, sur son terrain de la Recuillon, l'équipe II des Jeunes Cadourques; les locaux n'étaient pas au complet, ils durent remplacer par des joueurs occasionnels qui se défendirent d'ailleurs très bien puisque la décision fut en faveur du onze Salviacois qui l'emporta par 5 buts à 2, après une excellente première partie. Le C.A.S. rendra visite aux Cadourciens durant le mois de mars à une date qui sera fixée ultérieurement.

Thédirac

Mort de M. Siffroy. — Nous avons appris avec un vif regret la mort de M. Siffroy, décédé à l'âge de 72 ans. M. Siffroy avait été maire de Thédirac depuis 1908. En 1935, il ne sollicita pas le renouvellement municipal, en raison de son état de santé. Sa mort a vivement ému les habitants de Thédirac et les nombreux amis que M. Siffroy comptait dans la région et à Cahors.

Nous adressons à la famille nos bien sincères condoléances.

Souillac

Foire. — Favorisé par une belle matinée, notre marché a été assez important; les cours suivants ont été pratiqués :

Poules, 3 fr. 25; poulets de grain, 3 fr. 75; dindons, 3 fr. 50; dindes, 4 fr. 25; pintades, 5 fr.; lapins, 2 fr. le tout le demi-kilo. Petit apport d'œufs à 6 fr. 50 la douzaine.

Pommes à couteau, 2 fr. 50; poires, 4 fr. la douzaine; fromage du Cantal, 12 fr.

Beurre du pays, 14 fr. le kilo; petits fromages de lait de chèvres, 4 fr. 50; de lait de vaches, 4 fr. la douzaine, quelques paniers de foies d'oies vendus 35 fr. le kilo.

Pommes de terre, 55 fr. l'hectolitre châtaignes, 45 fr.; choux-fleurs, 2 fr. à 4 fr.; salsifis, 2 fr. 50; scorsonères, 2 fr. la botte.

Démographie. — La mairie de Souillac en 1935 a enregistré : 35 naissances, 18 mariages et 48 décès.

Le timbre antituberculeux. — A la suite d'une quête faite par les enfants des écoles laïques, une somme de 400 francs a été recueillie au profit de l'œuvre du Timbre antituberculeux.

RENSEIGNEMENTS

Les petits commerçants et le forfait facultatif

Les détaillants faisant moins de 300.000 francs d'affaires par an, et qui, jusqu'ici, étaient assujettis au forfait obligatoire, sont autorisés par la loi de finances du 31 décembre 1935 à le remplacer par le forfait facultatif en notifiant leur choix au contrôleur des contributions directes avant le 31 janvier courant. Ils pourront donc être soumis au régime de l'imposition d'après le bénéfice réel.

M. Georges Maus, président de la Fédération des commerçants détaillants, en rendant hommage à l'action concertée des grands groupements commerciaux qui a permis d'obtenir cette réforme, signale aux intéressés que leur demande doit être faite immédiatement pour éviter une forclusion prochaine.

Ensemencements d'automne

L'« Officiel » publie les évaluations d'ensemencements d'automne au 1<sup>er</sup> janvier 1936, dans le Lot.

Blé d'hiver. — Surfaces ensemencées : 43.000 hectares; état des cultures : assez bon.

Méteil. — Surfaces ensemencées : 1.000 hectares; état des cultures : bon.

Seigle. — Surfaces ensemencées : 5.700 hectares; état des cultures : bon.

Avoine d'hiver. — Surfaces ensemencées : 6.000 hectares; état des cultures : bon.

L'enquête effectuée au 1<sup>er</sup> janvier, par le ministère de l'Agriculture sur l'importance des ensemencements d'automne, fait ressortir, en ce qui concerne le blé, une diminution de superficie de 190.000 hectares par rapport à la campagne précédente. Cette réduction serait due, essentiellement aux pluies prolongées et excessives qui ont rendu impraticables les travaux d'emblavures dans un grand nombre de régions parmi lesquelles la région du Sud-Ouest.

L'« Officiel » indique, en effet, qu'en 1935, les ensemencements d'automne, du blé, avaient été de 5.203.780 hectares, alors qu'en 1936, ils sont de 5.073.090 hectares.

Les ensemencements d'avoine qui étaient, en 1935, de 865.350 hectares, sont en 1936, de 855.070 hectares.

DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 50.

La dernière audience du procès Stavisky

La dernière audience du procès Stavisky a été ouverte, à 10 heures et a commencé par la déclaration de Camille Aymard qui, s'adressant aux jurés, leur a demandé de stigmatiser la violation flagrante de la liberté individuelle.

Arlette Stavisky déclarant qu'elle n'avait rien à dire, le greffier a commencé la lecture des questions. Mais les avocats furent unanimes à renoncer à cette lecture, tant est longue la liste des questions.

Les jurés entrèrent alors, dans leur salle de délibération.

Le conflit italo-éthiopien

La ville d'Oualdia, au nord de Dessié, a subi un violent bombardement et est à moitié détruite. On compte 14 morts et 35 blessés, tous civils. La Croix-Rouge, quoique parfaitement visible fut en partie détruite.

Selon certaines informations, Fitatorari Admasa, fils du ras Hailu qui dirigeait la révolte du Godjam, serait, actuellement, prisonnier du Négus, près d'Addis-Abeba. On dit que malgré l'envoi de renforts, la révolte continuerait dans le Godjam.

La santé de Rudyard Kipling

Un bulletin de santé publié annonce que Rudyard Kipling a passé une nuit assez tranquille et qu'un mieux s'est manifesté.

AVIS DE DÉCÈS

Les familles GRAT, GUICHARD, FOURNIÉ, MAURY ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Célestin GRAT

leur père, frère, beau-père, grand-père, décédé dans sa 85<sup>e</sup> année, muni des Sacraments de l'Eglise.

Le service funèbre a eu lieu en l'Eglise de Loupiac (Lot), le 16 janvier 1936.

AVIS DE DÉCÈS

Madame Victor BESSE; Monsieur Pierre BESSE, Juge au Tribunal de Montpelliér et Madame Pierre BESSE;

Monsieur Louis BESSE, Trésorier de la Caisse d'Épargne, Madame Louis BESSE, et leurs enfants;

Le Docteur Maurice BESSE, Madame Maurice BESSE, et leurs enfants; Madame Veuve François BESSE;

Monsieur O'DONOVAN, Professeur à la Faculté de Chesterfield, Madame O'DONOVAN, née BESSE et leurs enfants; Monsieur Jean BESSE, professeur adjoint au Lycée d'Agen, Madame Jean BESSE et leur fils;

Les familles CALMEJANAC COURSE, BREIL, CAYLA, CAMBORNAC, RELHIE, LASCROUX, parents et alliés ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Victor BESSE

Trésorier honoraire de la Caisse d'Épargne

décédé le 14 janvier 1936, dans sa 77<sup>e</sup> année, muni des Sacraments de l'Eglise; Et vous prient d'assister aux obsèques qui auront lieu, en l'Eglise Cathédrale, le vendredi 17 janvier, à 9 heures.

Réunion à la maison mortuaire, 26, boulevard Gambetta.

AVIS DE DÉCÈS

Madame et Monsieur Rémy GUYOU; Madame et Monsieur Jean GUYOU et leur fille Jeannette; Mademoiselle Mimi GUYOU; Madame Veuve DARNIS, née GUYOU; Madame et Monsieur Charles GUYOU; à Chamalières; Monsieur l'Abbé CAMINADE, de Cahors; Madame et Monsieur Joseph CAMINADE, de Tunis; Madame Veuve COURCELLES, à Paris; Madame Veuve Louis GUYOU et ses enfants; Madame et Monsieur Louis BARRERE et leurs enfants; Madame et Monsieur Louis GUYOU, d'Eygurande, et leur fils Henri; Madame et Monsieur Tullius SORDI, de Tunis; Madame et Monsieur MONTMAYEUR, de Tunis; Madame et Monsieur SAUVY, de Marseille; Madame et Monsieur SOLE, de Loudun; Madame Veuve Jean BERTHY, de Limoges;

Les familles OUSSET, de Gourdon et Cahors, et tous les autres parents et amis, ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Pierre GUYOU

leur fils, frère, oncle, neveu, cousin et ami, pieusement décédé, muni des sacrements de l'Eglise, le 16 janvier 1936, dans sa 29<sup>e</sup> année, et vous prient d'assister à ses obsèques qui auront lieu à Cahors le samedi 18 janvier 1936, à 9 heures moins 1/4, en l'Eglise Cathédrale.

On se réunira à la maison mortuaire, 5, place du Marché.

Le microbe de la grippe « en sera pour ses frais »

Lorsque le microbe de la grippe, partout répandu en ce moment, tombe sur un organisme solide, il n'a aucune prise sur cet organisme. C'est pourquoi nous vous conseillons de prendre avant vos repas un verre de Quintonine, qui joint à ses propriétés éminemment fortifiantes une action anti-infectieuse de premier ordre, due à la quinine de son quinquina et à la caféine de sa Kola. En cette saison, une cure de Quintonine vous protégera. Un flacon vaut seulement 4 fr. 95 (Ttes Phies et Phie Orliac à Cahors).

Radio-Quercy

HORLOGERIE rue St-James, CAHORS

M. THIERRY, spécialiste-dépanneur de toutes marques d'appareils de T.S.F., Pick-Up, phonos, ex-fortificateur de la Maison Mandon, a l'honneur d'informer le public qu'il vient d'organiser un service de dépannage, muni d'un outillage perfectionné, et prévient MM. les vendeurs qu'il se tient à leur disposition pour effectuer les réparations qu'ils voudront bien lui confier. Il se charge également d'antiparasiter tous moteurs, ou appareils électriques.

Travail soigné et garanti LEGUMES ET PRIMEURS ALAYRAC rue Mar'Foch CAHORS

Feuilleton du « Journal du Lot » 12

L'HERITAGE DE CENDRILLON par DELLY

— Quels beaux yeux à cette enfant ! dit à mi-voix Karol, en s'adressant à Mme de Movis. — Qui est-ce donc ?

Vincente jeta un coup d'œil vers Magdalena qui déjà disparaissait dans la foule, et répondit avec le gracieux sourire qui ne quittait guère ses lèvres en présence du jeune artiste :

— C'est une orpheline que nous gardons par compassion, au lieu de l'envoyer à l'Assistance. Oui, elle a d'assez beaux yeux... mais c'est une pauvre créature dépourvue de santé, qui ne dépassera peut-être pas l'adolescence.

— Oh ! admirable chevelure ! Je n'ai encore jamais rien vu de semblable !

— Les yeux ensommoillés s'ouvrirent et aperçurent le jeune étranger, entre-yu la veille, qui descendait le sentier en quelques bonds souples.

Il était vêtu de flanelle blanche et sur ses cheveux noirs légèrement bouclés, portait un béret de drap blanc. A la main il tenait un album de maroquin vert limbré d'un chiffre d'or.

La fillette, dont le visage s'empourprait, fit un mouvement pour retirer ses pieds de l'eau.

— Non, restez ainsi ! dit impérieusement le jeune homme. Vous formez un joli sujet de tableau, et je vais en prendre un croquis.

Il s'assit sur une grosse pierre, ouvrit son album, prépara les crayons. Magdalena n'osa protester, bien qu'elle se sentit horriblement intimidée et qu'elle se demandât ce que disait Mlle Séraphine, en la voyant arriver en retard.

Mais le jeune artiste ne se pressait pas. Sa main fine, très soignée, jouait avec un crayon, tandis que ses yeux noirs par moments vifs et impérieux, et parfois d'une caressante douceur, considéraient la chevelure aux si beaux reflets d'or.

— Saurai-je rendre cela sur une toile ? murmura-t-il pensivement. J'essayerai, en tous cas... Vraiment, ce sont là des tons merveilleux !... Eh ! mais voilà des yeux comme j'en voudrais pour mes modèles !

Il jeta cette exclamation en voyant se lever sur lui le regard de Magdalena, un peu éfaré, un peu craintif.

— Idéal ! Quel velouté ! Quelle expression !... Non, non, ils ne baissez pas, petite fille !... Regardez-moi encore... Si les traits de votre visage étaient un peu mieux formés, vous auriez réalisé le type que je rêve pour des figures de madones... Allons tenez-vous tranquille pendant que je prends ce petit croquis.

Magdalena ne songeait pas à résister. Elle demeura là immobile, sans presque oser respirer. Ce jeune étranger avait une façon de commander qui incitait à l'obéissance... Et surtout, peut-être l'enfant subissait instinctivement le charme qui se dégageait de lui, de son regard, de son fin sourire, de sa voix chaude et harmonieuse.

Un pas se fit tout à coup entendre sur l'esplanade, une voix appela : — Monsieur Wienkiewicz, où êtes-vous ? — En bas ! répondit Karol sans s'interrompre. Descendez, si vous le voulez, je vais avoir fini.

— Un instant plus tard Thibaut apparaissait au débouché du sentier. Il s'exclama :

— Tiens, que faites-vous là ? Le portrait de cette petite ?

— Un simple croquis. Le cadre est charmant et l'enfant, avec ses beaux cheveux épars, ses pieds nus, son regard un peu farouche, offre un beau sujet de tableau. Quelques moments encore et j'aurais terminé.

Thibaut vint près de Karol et se pencha pour regarder le dessin. Il avait peu grandi, mais bien qu'il eût à peine quinze ans, il posait maintenant pour le jeune homme, surtout depuis qu'il connaissait Karol Wienkiewicz, son aîné de trois ans. En outre, sa morgue avait augmenté encore, à dater du moment où sa mère était

devenue la châtelaine de Cadeilles, et elle gagnait quelques coupées supplémentaires depuis qu'il se trouvait en relations avec le fils d'Henryk Wienkiewicz, dont le nom avait une célébrité mondiale.

Karol releva enfin la tête. — Voilà !... Qu'en dites-vous, Movis ?

— Admirablement ressemblant !... Ce dessin est un véritable chef-d'œuvre !... Tu as de la chance, Magdalena, d'être choisie pour modèle par M. Wienkiewicz ! C'est plus que ne mérite une insignifiante petite personne comme toi, aussi laide...

— La voix du jeune garçon prenait une intonation mordante et dédaigneuse qui parut surprendre Karol. — Laide ? On n'est pas laide

# SUPRÉMATIE



ACHETEZ FRANÇAIS

LE ROI DES APPAREILS LE SYNCHROVOX 836 A 2950 Frs

## RADIO-L.L.

INVENTEUR DU SUPERHÉTÉRODYNE  
5, RUE DU CIRQUE PARIS (Champs-Élysées)

UN SUPERHÉTÉRODYNE S'ACHÈTE CHEZ SON INVENTEUR

Distributeur Officiel :

**M. VERDIÉ, 1 bis, rue du Portail-Alban CAHORS**

**POUR LA VENTE DIRECTE**  
Fabricant tissus laine recherche agents introduits clientèle particulière et couture. B. P., 56, ROUBAIX.

P.-O.-MIDI

Courses de chevaux de Pau  
Validité exceptionnelle des billets aller et retour délivrés pour Pau.  
A l'occasion des courses de chevaux doivent avoir lieu à Pau en janvier

et Février 1936, les billets d'aller et retour ordinaires délivrés pour Pau depuis le 4 janvier par toutes les gares P.-O.-Midi sont uniformément valables pour le retour jusqu'au dernier train partant de Pau le 10 février avant minuit (sauf le cas de validité normale supérieure).

Vieux journaux

A VENDRE

S'adresser Bureau Journal

Vient de paraître :

1°  
LA BROCHURE  
PETITS COLIS

2°  
LE BAREME  
DES PRIX  
par département

REMISS GRACIEUSEMENT dans les gares et bureaux de correspondance des Grands Réseaux de Chemins de Fer.

Désormais

3 TARIFS  
pour vos

PETITS COLIS

(0 à 50 kgs)

VITESSE UNIQUE  
COLIS AGRICOLES  
COLIS EXPRESS

### Bibliographie

#### Publications Silvestre

7, Place Bellecour, LYON  
Chèques postaux Lyon 950

AGENDAS SILVESTRE 1936

(9 Editions de poche et 1 Edition de Bureau)  
Paraissent chaque année en octobre-novembre

FORMAT DE POCHE (9 Editions)

- N° 1 : Agenda des Agriculteurs et des Viticulteurs.
- N° 2 : — des Viticulteurs et Négociants en Vins.
- N° 3 : — des Agriculteurs et Industries Agricoles.
- N° 4 : — des Horticulteurs.
- N° 5 : — des Syndicats Agricoles.
- N° 6 : — des Eleveurs.
- N° 7 : — de l'Industrie Laitière.
- N° 8 : — des Colons de l'Afrique du Nord.
- N° 9 : — de la Ménagère Agricole.

Éléments carnets à reliure souple et solide, fermoir élastique et pochette intérieure. Texte de 200 à 300 pages, selon éditions, spécialement adapté à chacune

d'elles. Calendrier pour travaux du Mois. Ephémérides à 3 jours par page pour inscriptions journalières. Notes mensuelles. Renseignements usuels. Aide-mémoire pratique. (hauteur 14 cm., largeur 9 cm.).  
Prix : 6 fr. Franco par poste : 6 fr. 50

FORMAT DE BUREAU (1 Edition)

Agrandissement de notre édition de poche N° 1 des Agriculteurs et des Viticulteurs. Grand livre de comptes, reliure souple, solide et pratique. Contenant, en plus du texte rédactionnel, une série de tableaux récapitulatifs pour la tenue simple et facile d'une bonne comptabilité agricole et ménagère.

Ephémérides sur pages blanches réglées en francs et centimes et divisées à raison de 3 jours par page (hauteur 27 cm., largeur 19 cm.).  
Prix : 10 fr. Franco par poste : 11 fr. 50

Expédition franco gare destinataire par 12 exemplaires au choix.  
Remises spéciales aux Associations agricoles, Ecoles d'Agriculture, Groupements, pour commandes globales.

Imp. COUESLANT (personnel intéressé)

Le co-gérant : L. PARAZINES.

# IMPRIMERIE A. COUESLANT

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS

(Personnel intéressé)

CAHORS (Lot)

1, RUE DES CAPUCINS, 1

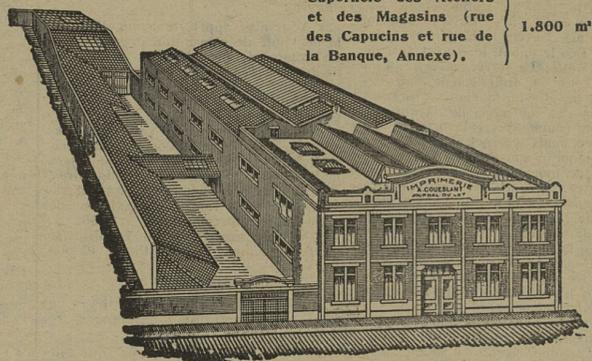
INSTALLATION MODERNE

NEUF LINOTYPES

22 PRESSES

LIVRAISON RAPIDE

PRIX MODÉRÉS



Superficie des Ateliers et des Magasins (rue des Capucins et rue de la Banque, Annexe). 1.800 m²

## SERVICE D'HIVER 1935-36

### De Paris à Toulouse par Cahors

	OMNIB.	OMNIB. (2)	EXP.	MIXTE	RAPIDE	EXP.	RAPIDE	EXP.	OMNIB.
PARIS (Orsay) dép.	10	15	19	25	22	22	22	22	22
PARIS (Aust.) dép.	7	55	10	27	19	55	22	12	22
LIMOGES arrivée	(1)	15	48	0	1	27	3	5	26
LIMOGES départ	15	57	0	4	1	35	3	8	5
BRIVE arrivée	15	28	17	31	1	29	3	4	31
BRIVE départ	7	48	12	33	15	55	17	37	18
Gignac-Cressensac	8	24	13	9	16	29	19	13	—
SOUILLAC dép.	8	46	13	36	16	48	18	16	19
CAZOULES	8	53	13	43	16	54	19	50	—
La Chap.-d-Mareuil	8	58	13	48	16	58	—	—	—
Lamothe-Fénelon	9	7	13	57	17	7	20	9	—
Nozac	9	16	14	6	17	16	—	—	—
GOURDON dép.	9	29	14	19	17	26	18	40	20
Saint-Clair	9	38	14	28	17	34	—	—	—
Dégagnac	9	48	14	38	17	44	—	—	—
Thédirac-Peyrilles	9	58	14	48	17	54	—	—	—
Saint-Denis-Catus	10	8	14	58	18	3	—	—	—
Espère	10	16	15	6	18	10	—	—	—
CAHORS arrivée	10	25	15	18	19	19	16	—	—
CAHORS départ	11	51	17	56	19	20	—	—	—
Sept-Ponts	12	2	18	7	—	—	—	—	—
Cieureac	12	17	18	22	—	—	—	—	—
Labbenque	12	24	18	29	—	—	—	—	—
CAUSSADE	12	52	18	59	—	—	—	—	—
MONTAUBAN arr.	13	23	19	30	—	—	—	—	—
TOULOUSE	16	43	—	—	—	—	—	—	—

(1) De Paris à Brive-Périgueux et Toulouse par Capdenac.

### De Toulouse à Paris par Cahors

	OMNIB.	OMNIB. (2)	EXP.	RAPIDE	OMNIB.	EXP.	EXP.	RAPIDE
TOULOUSE... d.	4	50	8	40	8	30	13	25
MONTAUBAN... d.	6	11	9	53	9	11	14	6
CAUSSADE... d.	6	50	10	27	9	30	—	—
Labbenque... d.	7	25	11	5	—	—	—	—
Cieureac... d.	7	34	11	13	—	—	—	—
Sept-Ponts... d.	7	44	11	22	—	—	—	—
CAHORS... arr.	7	50	11	28	10	5	14	58
CAHORS... dép.	8	1	—	—	10	9	15	2
Espère... d.	8	15	—	—	—	—	—	—
St-Denis-Catus... d.	8	28	—	—	—	—	—	—
Thédirac-Peyrilles... d.	8	41	—	—	—	—	—	—
Dégagnac... d.	8	50	—	—	—	—	—	—
Saint-Clair... d.	8	58	—	—	—	—	—	—
GOURDON (i) d.	9	11	—	—	10	47	—	—
Nozac... d.	9	18	—	—	—	—	—	—
Lamothe-Fénelon... d.	9	26	—	—	—	—	—	—
La Chap.-de-Mar... d.	9	33	—	—	—	—	—	—
CAZOULES... d.	9	39	—	—	—	—	—	—
SOUILLAC... dép.	9	53	—	—	11	8	—	—
Gignac-Cressensac... d.	10	21	—	—	—	—	—	—
BRIVE... a.	10	46	—	—	11	46	16	33
BRIVE... d.	11	54	—	—	11	54	16	39
PARIS... (A.) arr.	18	58	—	—	—	—	—	—
PARIS... (O.) arr.	19	10	—	—	—	—	—	—

(1) Un train mixte part de Gourdon le matin à 5 h. 4 et arrive à Brive à 7 h. 10.  
(2) N'a lieu que les samedis, dimanches, lundis, jours de fête et jours de foire de Cahors.

### De Cahors à Libos

CAHORS	6	29	15	20	18	41
Mercuès	6	43	15	34	18	55
Donelle (Arrêt)	6	47	15	38	18	59
Parnac	6	54	15	46	19	7
Luzech	7	9	15	52	19	13
Castelfranc	7	12	16	3	19	24
Prayssac (Arrêt)	7	16	6	7	19	28
Puy-l'Évêque	7	24	16	15	17	22
Duravel	7	31	16	22	17	34
Soturac-Touzac	7	38	16	29	17	46
Fumel	7	48	16	40	18	30
LIBOS	7	53	16	45	18	19

### De Libos à Cahors

LIBOS... dép.	6	34	9	24	13	24
Fumel	6	42	9	31	13	31
Soturac-Touzac	6	58	9	41	13	41
Duravel	7	9	9	48	13	48
Puy-l'Évêque	7	25	9	56	13	56
Prayssac (Arrêt)	7	29	10	4	14	3
Castelfranc	7	46	10	9	14	8
Luzech	8	7	10	20	14	19
Parnac	8	20	10	29	14	28
Donelle (Arrêt)	8	20	10	34	14	33
Mercuès	8	35	10	39	14	38
CAHORS	8	53	10	51	14	50

### St-Denis-près-Martel et Aurillac

St-Denis-près-Martel	4	47	13	35	17	13
Vayrac	4	55	13	43	17	21
Bétaille (arrêt)	5	1	13	47	17	26
Puybrun	5	10	13	55	17	34
Bretonoux-Biars	5	21	14	6	17	44
Port-de-Gagnac	5	28	14	12	17	51
Laval-de-Cère	5	39	14	20	17	59
Lamativie	6	1	14	37	18	20
Siran (arrêt)	6	17	14	51	18	37
La Roquebrou	6	32	15	4	18	53
AURILLAC arrivée	7	13	15	42	19	37

### Aurillac à St-Denis-près-Martel

AURILLAC départ	5	—	—	—	11	22
La Roquebrou	5	35	—	—	11	58
Siran (arrêt)	5	46	—	—	12	9
Lamativie	6	—	—	—	12	23
Laval-de-Cère	6	16	—	—	12	38
Port-de-Gagnac	6	23	—	—	12	45
Bretonoux-Biars	6	39	—	—	12	54
Puybrun	6	48	—	—	13	1
Bétaille (arrêt)	6	57	—	—	13	8
Vayrac	7	12	—	—	13	19
St-Denis-près-Martel	7	19	—	—	13	20

### De Sarlat à Gourdon

SARLAT	8	26	17	36
Carsac	8	36	17	47
Grolejac	8	43	18	4
St-Cirq-Madelon	8	49	18	11
Payrignac (arr.)	8	56	18	19
GOURDON	9	6	18	29

### Le Buisson à St-Denis-près-Martel

Le Buisson... dép.	6	46	10	41	19	42
Sarlat	7	53	11	45	17	46
Cazouès	8	23	12	0	19	18
Souillac	8	19	11	18	12	44
Le Pigeon	8	31	11	42	12	57
Baladou Arrêt	8	35	11	49	13	1
Martel	8	42	12	14	13	8
St-Denis-p.-M. arr.	8	51	12	26	13	17

### St-Denis-près-Martel au Buisson

St-Denis-p.-M. d.	7	31	9	14	13	41
Martel	7	44	9	27	13	54
Baladou Arrêt	7	50	9	33	14	—
Le Pigeon	7	53	9	37	14	3
Souillac	6	52	8	2	9	46
Cazouès	7	1	9	2	1	